Bourse 2024

Sites naturels d’escalade

*Complétez tous les champs en gris.*

Comité demandeur :

Nom du responsable équipement assurant le suivi de cette demande :

Courriel :

Téléphone :

# Date limite de dépôt des dossiers : le 20 octobre 2024

*Les dossiers devront être en format numérique et envoyés par mail à : c.cruaud@ffme.fr*

VOLET EQUIPEMENT ENTRETIEN

# Identification du site

Nom de la falaise :

Adresse de la fiche dans l’annuaire FFME :

Département :

Commune :

# Classement du site

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Classement  (cocher la cellule correspondante) | Site sportif | Site sportif avec secteur découverte | Site Terrain d'aventure qui sera classé Sportif après travaux |
|  |  |  |

# Statut du ou des terrains vis à vis de la garde juridique

Propriétaire(s) du site:

Expliquer la situation du site au regard des responsabilités :

# Niveau des voies

*Compléter le tableau relatif au niveau des voies de la falaise*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Niveau des voies | 3 | 4 | 5 | 6 | 7a | 7b au 7c | 8a et + |
| Nombre de voies |  |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de voies concernées par le projet |  |  |  |  |  |  |  |

# Responsable au sein du Comité et équipeurs

Nom du responsable équipement du site, ses qualifications :

Nom des équipeurs du site, leurs qualifications :

     .

# Intérêt du site

*De manière synthétique, justifiez l’intérêt du site pour la fédération :*

# Contexte du projet

*Expliquez le contexte de la demande à solliciter ce soutien :*

# 

# Les travaux

* Nature des équipements *(description succincte)*

* Echéancier des travaux :

* Organisation des travaux :

1. Les travaux sont effectués directement par le comité à titre gratuit :

OUI NON

1. Les travaux sont effectués par le comité et font l’objet d’un contrat de prestation (un marché) entre le propriétaire du site et le comité:

OUI NON

*Attention, dans ce cas, le comité doit souscrire le contrat d’assurance Responsabilité Civile Activités de Service ALLIANZ FFME.*

1. Le comité n’effectue pas les travaux directement mais les fait réaliser par une structure chargée des travaux par contrat (1) :

OUI NON

*Attention : intégrer à cette demande les projets de contrat établis avec la structure chargée des travaux (Travailleurs indépendants, auto-entrepreneur, société…). Ces projets de contrats doivent faire apparaitre les assurances des intervenants.*

*Les professionnels impliqués oeuvrent bénévolement, pour le compte du comité, comme tout licencié.*

* Prévision de suivi de la falaise après mise en conformité :

* Achats

Pour toute la partie achat de fournitures : les devis TTC fournisseurs (ou les coûts fournisseurs) devront être joints à cette demande.

*Attention pour le choix des amarrages, choisir des points d’amarrages conformes à la norme EN959, et à la norme d’équipement des sites et voies d’escalade*

<http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/reglements/escalade/2013-normes-equipement.pdf>

# Pièces à joindre

**Obligatoires :**

* Autorisation du propriétaire et/ou copie du contrat d'entretien ou d’équipement
* Une copie du contrat RCAS Allianz FFME pour les travaux des comités faisant l’objet d’un contrat de prestation entre le comité et le propriétaire (le cas échéant)
* Devis des fournitures de rééquipement :
* Fichier Excel du budget faisant notamment apparaitre clairement: matériel d’équipement (amarrages, relais complets, perforateurs…) et matériel de sécurité (ASAP, cordes statiques, casques, chaussures de sécurité…), en € TTC

**Si nécessaire pour compléter le dossier :**

* Topo du site ou image du site, du secteur…
* Une copie du projet de contrat quand le comité n’effectue pas les travaux directement mais les fait effectuer par une autre structure.

# VOLET SOUTIEN AUX DEMARCHES DES COMITES VERS LES PROPRIETAIRES DE SITES ET COLLECTIVITES

# Contexte de la demande

Expliquez le contexte et les raisons qui vous amènent à mener solliciter ce soutien :